



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Budget de la culture

Question au Gouvernement n° 226

### Texte de la question

#### BUDGET DE LA CULTURE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Julie Laernoès.

**Mme Julie Laernoès** . Le service public de la culture est un pilier fondamental, un vecteur essentiel de cohésion, d'émancipation, de désenclavement, de partage des savoirs et d'attractivité des territoires.

Dans les Pays de la Loire, la culture occupe une place centrale en raison du riche patrimoine de la région et de la vitalité des acteurs culturels locaux. Ces atouts sont aujourd'hui violemment attaqués par la présidente de la région, qui, par excès de zèle, a décidé d'amputer de 73 % le budget de la culture – une coupe drastique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

**Mme Anne-Laure Blin** . Oh là là !

**Mme Julie Laernoès** . Mme Morançais considère que « la région n'a plus vocation à intervenir » et dénonce un « monopole intouchable » et des « associations très politisées, qui vivent d'argent public ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – M. Laurent Wauquiez applaudit également.*) Nous sommes choqués par ces règlements de comptes d'une violence hallucinante, qui relèvent du dogmatisme et de la démagogie. Pas moins de 150 000 emplois sont en jeu : c'est un véritable plan social qui ne dit pas son nom.

Non, la culture n'est pas un luxe. Elle est essentielle à notre société car elle nous rassemble et donne du sens à notre démocratie sociale. Financer la culture, c'est ouvrir les théâtres, les musées, les festivals à tous ces mêmes qui sans le service public et l'école n'y auraient jamais accès.

Madame la ministre de la culture, adhérez-vous à cette dialectique trumpiste qui s'en prend à la liberté d'expression et de création ? Sommes-nous encore en France, pays dont la culture est enviée dans le monde entier, quand on se permet de trier entre les bonnes et les mauvaises pratiques culturelles ?

Vous avez une part de responsabilité dans les agissements odieux de Mme Morançais. Alors que les fractures sociales et économiques se creusent, votre budget de *statu quo* pour la culture constitue en réalité un recul. Dans la période obscure que nous traversons, ferez-vous renaître l'étincelle ou éteindrez-vous définitivement la lumière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs du groupe SOC. – M. Marcellin Nadeau applaudit également.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement.

**Mme Maud Bregeon**, *ministre déléguée auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement* . Je vous prie d'excuser l'absence de ma collègue Rachida Dati, retenue à Bruxelles.

Vous avez raison : la culture n'est pas un luxe – en tout cas, elle ne devrait pas en être un. Il n'appartient pas au gouvernement de procéder aux arbitrages budgétaires à la place des régions ; c'est le rôle des conseillers régionaux. Ce n'est qu'au cours du mois de décembre que les élus de la région Pays de la Loire décideront du budget pour 2025. Vous suggérez que la baisse budgétaire annoncée serait la conséquence de l'effort demandé aux collectivités pour maîtriser les déficits – c'est faux.

**Mme Sophie Taillé-Polian** . Mais bien sûr que si, l'impact est très fort sur la culture !

**M. Jean-Claude Raux** . C'est évident !

**Mme Sophie Taillé-Polian** . La culture fait toujours partie des premiers postes coupés !

**Mme Maud Bregeon**, *ministre déléguée* . L'État soutient la culture en reconduisant le budget 2024 pour 2025 – lequel atteint un niveau historique.

**M. Sylvain Maillard** . Eh oui !

**Mme Maud Bregeon**, *ministre déléguée* . L'année 2025 sera marquée par des plans exceptionnels, notamment pour le patrimoine, qui bénéficiera de 300 000 millions d'euros d'autorisations d'engagement et de 200 000 millions d'euros de crédits de paiement supplémentaires.

L'État encourage les collectivités à considérer que la politique culturelle est essentielle à la cohésion de la nation et au développement de chacun, tout en pointant la nécessité de réduction des déficits, principe qui s'impose à tous dans un contexte budgétaire très contraint.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Julie Laernoës](#)

**Circonscription** : Loire-Atlantique (4<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 226

**Rubrique** : Culture

**Ministère interrogé** : Porte-parole du Gouvernement

**Ministère attributaire** : Porte-parole du Gouvernement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 2024